

Evaluation du niveau de vie



estiment leur niveau de vie idéal ou assez favorable

Evaluation des conditions de logement



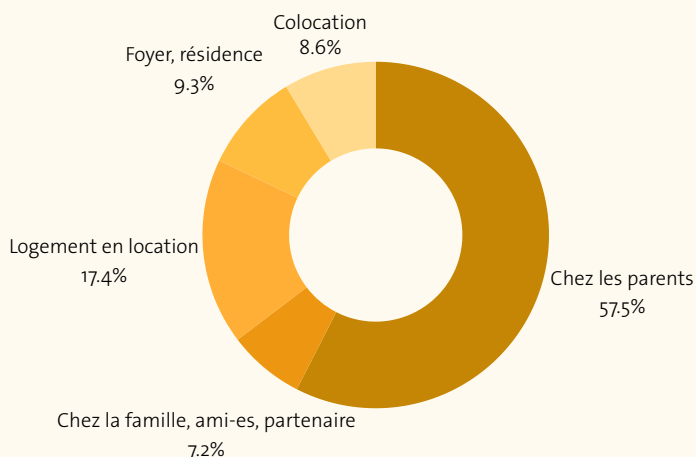
estiment leurs conditions de logement idéales ou assez favorables

Activité rémunérée



exercent une activité rémunérée durant leurs études. Qu'elle soit périodique (18%) ou régulière (37%)

Type de logement

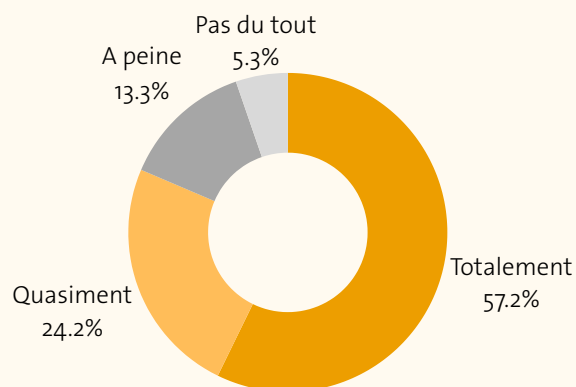


Aide pour la gestion du budget



ont déjà ressenti le besoin d'obtenir de l'aide pour gérer leur budget

Ressources financières suffisantes pour couvrir les besoins mensuels



Emprunt pour financer les études



ont fait un emprunt pour financer leurs études

Ne pas manger à sa faim



affirment ne pas manger à leur faim pour des raisons financières

Réussir à finir le mois



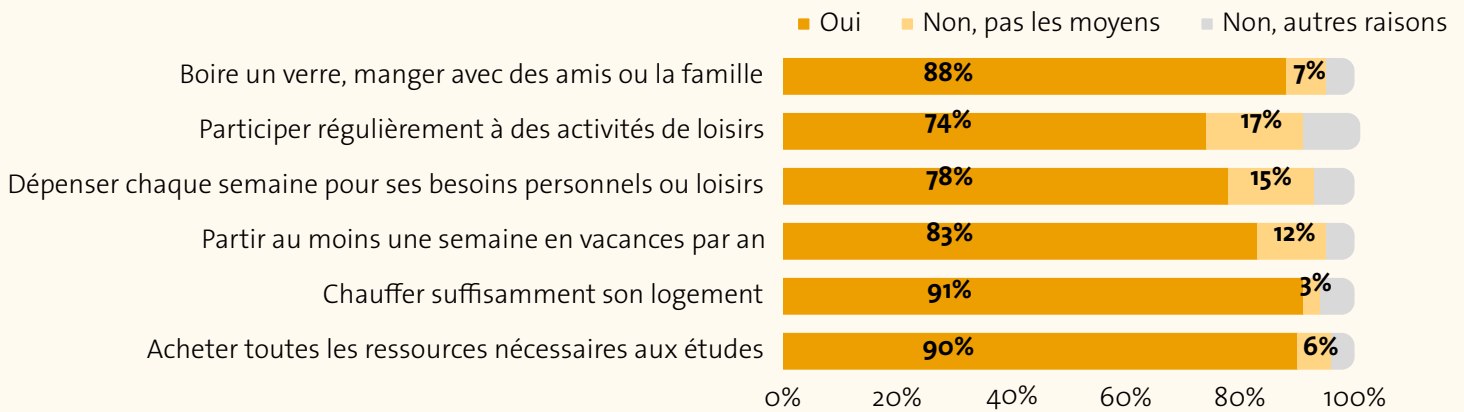
disent avoir des difficultés financières pour finir le mois

Régler ses factures



disent avoir de mal à régler certaines factures "de nombreuses fois" ou "quelques fois"

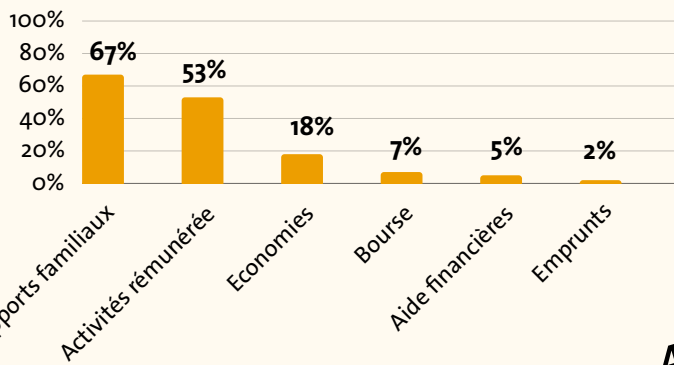
Possibilité de s'offrir certaines dépenses ou activités



De manière générale, la majorité des étudiant-es peut s'offrir plusieurs dépenses et loisirs. Ce sont les **besoins personnels**, les **activités de loisirs** et les **vacances** que les étudiant-es peuvent le moins s'offrir.

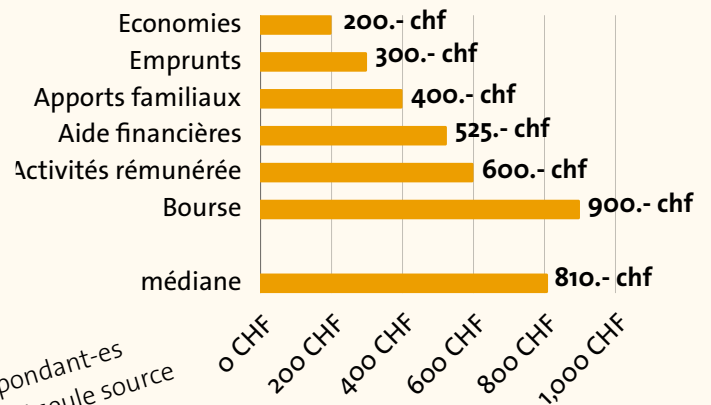
Ressources financières par domaine

Proportion d'étudiant-es par ressource financière



L'apport budgétaire est avant tout familial, il provient ensuite des activités rémunérées. Par contre, les montants médians de ces deux apports ne sont pas les plus élevés.

Médiane pour chaque ressource financière

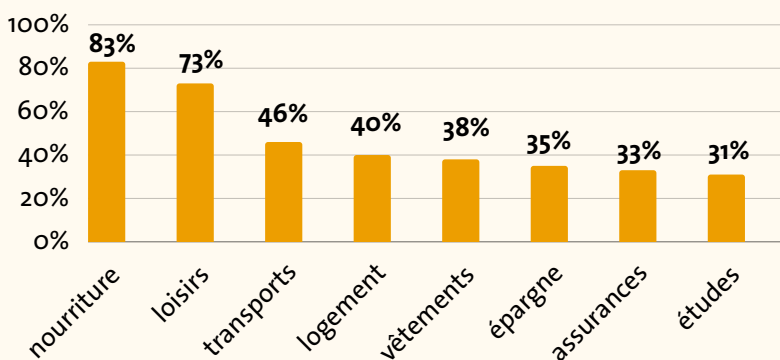


49% des répondant-es ont **UNE** seule source financière

Les ressources en-dessous de 10.- chf ont été enlevées

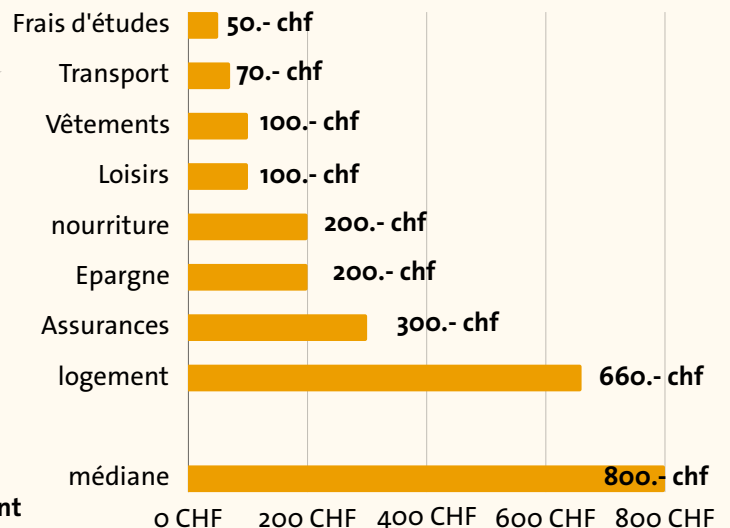
Dépenses mensuelles par domaine

Proportion d'étudiant-es qui donnent un montant



La répartition des dépenses est très hétérogène. La nourriture et les loisirs sont les principaux postes de dépenses. Par contre, le **logement** et les **assurances** sont les dépenses les plus élevées.

Médiane pour chaque domaine de dépenses



Les dépenses en-dessous de 10.- chf ont été enlevées